

** Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 14/06/2021 à 16:06 **

Ref : CN1387

Durée : 1 journée

Tarif : 1 050 €HT

Formation Crédit Impôt Recherche (CIR)

Le crédit d'impôt recherche (CIR) est une aide fiscale destinée à encourager les efforts des entreprises en matière de R&D. Il s'agit d'une réduction d'impôt calculée en fonction des dépenses de R&D de l'entreprise. Si le montant du CIR est supérieur à l'impôt dû par l'entreprise, celle-ci peut mobiliser sa créance sur l'État. Depuis le 1er janvier 2008, le dispositif a été considérablement renforcé, simplifié et déplafonné.

Objectifs de la formation Crédit Impôt Recherche (CIR) :

Connaître les principes fondamentaux du Crédit Impôt Recherche et de sa mise en place.

Programme de la formation Crédit Impôt Recherche (CIR) :

Les principes du crédit d'impôt recherche : le champ d'application du CIR

- Les entreprises concernées et les activités éligibles
- Les activités de recherche et développement éligibles
- Le cas particulier des logiciels

Les dépenses ouvrant droit au Crédit Impôt Recherche

- Les dépenses éligibles des dépenses non éligibles
- Utiliser le CIR : imputation, restitution
- Le cas des entreprises nouvelles

Calcul du montant du Crédit Impôt Recherche

- Recenser les dépenses de recherche
- Évaluer le montant des dépenses éligibles
- Déterminer le taux du CIR applicable à l'entreprise
- Chiffrer le CIR : traitement des subventions, des avances remboursables et des dépenses de prestations de conseil.
- Isoler comptablement les dépenses de recherche

Constituer son dossier Crédit Impôt Recherche

- Le contenu et la structure du dossier de CIR
- La justification technique
- La justification chiffrée

Établir la déclaration du CIR

- Rédiger la déclaration
- La déclaration 2069 A et la déclaration 2058 CG
- Utiliser le CIR : imputation sur l'impôt sur les sociétés, remboursement en situation déficitaire

Sécuriser et contrôler le CIR

- Anticiper le contrôle fiscal : Identifier les éléments sujets à contrôle et les principaux chefs de rectification, bien identifier en amont les projets éligibles
- Connaître le contrôle fiscal : procédure et durée, rôle du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche.
- S'informer du contentieux fiscal mené au titre du CIR
- Point sur la jurisprudence propre au CIR.

Public

Experts comptables, Responsables fiscaux, Fiscalistes et Avocats, Responsables R&D

Méthodes pédagogiques

La formation est décomposée en séquences qui respectent une progression pédagogique et agissent sur les trois niveaux d'apprentissage : savoir, savoir-faire et motivation. Notre approche alterne apports théoriques, exercices pratiques et/ou études de cas utilisant des méthodes d'animation actives et permettant une meilleure compréhension des concepts et une appropriation accélérée. Tous les cas pratiques seront adaptés à votre contexte.